Skin & Wound

Newsletter n°1 - juin 2008

Sommaire

Les sujets suivants sont abordés dans ce numéro du Newsletter « Skin & Wound » :

1. Intervention dans les pansements pour le soin des plaies chroniques
2. Foire aux questions
3. Concept TIME et soin des plaies 3M
4. Produit phare : pansement 3M™ Tegaderm™ Foam Adhesive

Chère Lectrice, cher Lecteur,

Qu'il s'agisse d'une plaie aiguë ou chronique, facile ou difficile à guérir, les médecins et les infirmiers s'en remettent déjà depuis de longues années à 3M. En matière de soin des plaies, 3M vise, en effet, à vous apporter une aide optimale grâce à des solutions et des produits innovants et de qualité supérieure. C'est donc avec beaucoup de fierté que nous vous annonçons la naissance de notre **Newsletter « Skin & Wound »**. Ce Newsletter a pour objet **d'aborder des sujets intéressants et précieux pour vous en tant que professionnels médicaux.** Votre feedback et vos idées de futurs sujets comptent beaucoup pour nous et nous nous ferons un plaisir de les recevoir par le biais de la carte-réponse ci-jointe. Nous vous souhaitons d'ores et déjà une bonne lecture de « Skin & Wound ».

Intervention dans les pansements pour le soin des plaies chroniques : la voie vers un meilleur soin des plaies

Depuis le 1er juillet 2007, les pansements actifs sont remboursés. L'Arrêté Royal n° 2682 fut un premier pas vers un remboursement général des pansements actifs.

Aperçu des principales dispositions

1. Le remboursement est valable pour le soin des plaies chroniques, assuré à domicile, dans une maison de repos ou une maison de repos et de soins.
2. Une plaie chronique est une plaie qui n'est pas suffisamment ou pas du tout guérie après 6 semaines, comme par exemple les escarres, les ulcères de jambe ou les plaies oncologiques.

3. Le remboursement est valable pendant une période de 3 mois, renouvelable 3 fois. Pour ce faire, il convient d'en avertir le médecin-conseil de la mutualité.
4. Le remboursement prévoit :
   - 0,25 € par emballage acheté, sous forme de remise directe à la pharmacie ;
   - un remboursement trimestriel forfaitaire de 60 €, versé sur le compte bancaire du patient après l'envoi de la notification ;
   - le remboursement intégral des tickets modérateurs restants, des produits figurant sur une liste limitative, une fois que le maximum à facturer (MAF) est dépassé.
5. L'achat de ces pansements se fait par l'intermédiaire de la pharmacie, sur prescription médicale. La mention "Application du tiers payant" doit figurer sur la prescription.

Saviez-vous que ... ?

En 1962, George Winter a montré, sur base d'expériences sur des cochons, que les lésions cutanées présentaient une cicatrisation épidermique plus rapide quand la surface de la plaie était humide par rapport à des lésions exposées à l'air.

Winter GD.Formation of the scab and the rate of epithelialization of superficial wounds in the skin of a young domestic pig. Nature 1962 ; 193 : 293–294.

Foire aux questions sur le nouveau remboursement

1. *A partir de quel moment, le patient perçoit-il son remboursement ?*
   Dès le premier jour du mois dans lequel le médecin traitant adresse la notification au médecin-conseil du patient. Donc, si la notification a été établie le 21 mars 2008, le patient perçoit l'intervention à partir du 1er mars 2008. Le paiement sera effectué par la mutualité dans les trois mois de la notification.

2. *Le remboursement est-il valable par plaie ou par patient ?*
   L'intervention forfaitaire est accordée par patient, quel que soit le nombre de plaies simultanées qu'il présente. Un patient ne peut donc jamais percevoir un montant supérieur à 60 € par trimestre.

3. *Qu'en est-il en ce qui concerne le remboursement après un an ?*
   Les patients présentant une ou plusieurs plaies chroniques perçoivent une intervention forfaitaire de 60 € pour une période de 3 mois, renouvelable 3 fois. A l'issue de cette période d'un an, il n'y a plus d'intervention pour cette plaie. Toutefois, si une nouvelle plaie chronique apparaît à un autre endroit, un remboursement forfaitaire peut à nouveau être demandé.

4. *Que peut-on facturer au patient à l'hôpital ?*
   S'il s'agit d'un **patient hospitalisé,** aucun de ces pansements actifs ne peut être facturé par le biais de suppléments. Ils sont repris dans le prix de la journée d'hospitalisation (= BMF, Budget des Moyens Financiers). S'il s'agit d'un **patient ambulant** qui vient en consultation à l'hôpital pour ses plaies et qui va chercher ses produits pour ce traitement à la pharmacie de l'hôpital, il peut bénéficier du forfait de 60 € par trimestre et du MAF, mais pas des 0,25 € par emballage acheté.

5. *Comment se fait le remboursement par le biais du MAF (maximum à facturer) ?*
   C'est la mutuelle du patient qui s'occupe de tout.

3M

Schéma du remboursement des pansements actifs :

Plaie chronique ?

(plaie existant depuis 6 semaines)

Le patient présente une plaie : → Le médecin indique immédiatement l'apparition de la plaie dans le dossier du patient.

↓

Après 6 semaines, la plaie est évaluée.
Si la plaie existe toujours :

↓

Le médecin envoie le formulaire de notification au médecin-conseil (3 possibilités de renouvellement). → **Le médecin établit la prescription pour le pansement repris dans la liste limitative en mentionnant 'Application du tiers payant'.**

↓

Le patient achète les pansements prescrits à la pharmacie et paie le prix public, moins le remboursement de 0,25 €.

↓

Remboursement forfaitaire de 60 €/trimestre (3 prolongations possibles) → Le ticket modérateur est repris dans le MAF (maximum à facturer).

Plaie du genou avec recouvrement de fibrine

Evolution après 11 jours – la même plaie traitée avec 3M™ Tegaderm™ Hydrogel

Concept TIME et soin des plaies 3M

Le concept TIME considère la plaie dans son ensemble et permet un choix optimal du pansement sur base de quatre paramètres. Ces paramètres représentent chacun une partie spécifique du soin de la plaie :

T = Tissue management
Débridement du tissu nécrosé ou endommagé
I = Infection management
Contrôle de l'équilibre bactérien
M = Moisture management
Optimisation de la cicatrisation de la plaie humide
E = Edge and Epithelial management
Protection du bord de la plaie et optimisation de la croissance épidermique

Le programme de soin cutané et des plaies 3M est établi sur base du concept TIME de soin optimal des plaies et tient également compte du concept noir-jaune-rouge de WCS. Vous trouverez le protocole 3M de soin des plaies en annexe. La gamme de produits 3M offre un traitement adapté à chaque plaie.

3M™ Tegaderm™ Film

3M™ Tegaderm™ Hydrogel

3M™ Tegaderm™ Hydrocolloid

3M™ Tegaderm™ Alginate

3M™ Tegaderm™ Alginate Ag

Pansement pour plaie à l'alginate et à l'argent

NOUVEAUTE

3M™ Tegaderm™ Foam

3M™ Tegaderm™ Foam Adhesive

3M™ Cavilon™

La carte-réponse ci-jointe vous permet de demander une carte de posologie pouvant servir de fil conducteur afin de faciliter le soin des plaies à cicatrisation difficile. Elle donne une indication du pansement le plus approprié pour chaque situation spécifique.

Produit phare : 3M™ Tegaderm™ Foam Adhesive

Expérience personnelle de Frans Meuleneire, Spécialiste dans le traitement des plaies. Centre antidouleur de l'Hôpital universitaire Ste-Elisabeth de Zottegem

"Les pansements mousse ont un champ d'application très large tant pour les plaies aiguës que les plaies chroniques. Leur capacité élevée d'absorption est importante dans la prévention de la macération et pour la suppression des éléments perturbateurs tels que les MMP dans la zone de la plaie.

Le pansement 3M™ Tegaderm™ Foam Adhesive se distingue principalement par sa technique d'application simple et très efficace."

3M™ Tegaderm™ Foam Adhesive se distingue par :

- un système d'application très aisé sous forme d'une étoile : rapide et efficace
- un design unique en son genre : reste longtemps en place
- avec le 3M™ Tegaderm™ HP Film en couche supérieure : pas de macération grâce à une évaporation très élevée
- mousse de polyuréthane tout à fait unique avec une couche supérieure superabsorbante : l'humidité de la plaie est immédiatement absorbée
- même en cas de saturation complète, le pansement ne gonfle pas : pas d'endommagement du tissu cicatrisant
- rétention élevée : ne fuit pas
- pansement ultra fin : confortable

3M™ Tegaderm™ Foam Adhesive

Application de 3M™ Tegaderm™ Foam Adhesive – pansement spécial pour les talons

Grâce au design spécial pour les talons, il ne faut plus découper le pansement dans la forme souhaitée. La nouvelle technique d'application révolutionnaire vous permet d'appliquer aisément et rapidement d'une main le pansement.

Prenez le pansement dans une main et appliquez-le.

Enlevez les bandelettes de renfort.

Grâce à 3M™ Tegaderm™ Film en couche supérieure, le pansement s'adapte parfaitement aux contours du talon.

3M Belgium N.V./S.A.
Health Care Department
Hermeslaan 7
1831 Diegem
Belgium
Tél : 02/722.53.51
Fax : 02/722.50.13

www.3M.be/healthcare

Please recycle. Printed in Belgium.
©2008, 3M. Tous droits réservés.

Tegaderm™ DRESSINGS SIMPLE. DEPENDABLE. TRUSTED.